

Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval (CCRIL)

Mission

Le comité a pour mandat d'étudier toute question déterminée par le comité exécutif relativement à l'immigration, la diversité ethnoculturelle et les relations interculturelles afin de renforcer le rôle de la Ville de Laval comme ville accueillante et inclusive sur quatre (4) axes d'intervention :

- Adaptabilité et accessibilité des services municipaux;
- Conditions de travail, accès à l'équité en emploi, ascension professionnelle;
- Mécanismes et conditions de participation citoyenne pour une meilleure représentation des personnes issues de la diversité ethnoculturelle en politique; et
- Appui à l'intégration par l'emploi et la francisation.

Le comité formule des avis ou des recommandations au comité exécutif sur toute question que le comité juge à propos dans le cadre des mandats qui lui sont confiés.

Responsabilités des membres

Dans le cadre de leur mandat, les membres ont la responsabilité:

- d'assurer une veille dynamique sur les enjeux en matière de relations interculturelles, d'inclusion et de participation citoyenne;
- de sensibiliser, informer et conseiller les instances municipales sur les enjeux en matière de relations interculturelles, d'inclusion et de participation citoyenne;
- de développer une connaissance des enjeux municipaux en lien avec les relations interculturelles;
- de proposer des solutions afin de maintenir des relations interculturelles harmonieuses ainsi que d'entretenir une dynamique d'échanges entre toutes les cultures;
- d'agir en complémentarité et en collaboration avec les organismes et instances de concertation existants et œuvrant dans le domaine des relations interculturelles à Laval; et
- d'accomplir toute autre fonction qui lui est assignée par le comité exécutif.

Rémunération

Aucune

Durée du mandat

Le mandat des membres est de 2 ans et est renouvelable.

Date d'entrée en fonction

N/A

Composition

7 membres.

Profil recherché

La Ville de Laval recherche des lavallois(es), majoritairement issu(e)s des communautés ethnoculturelles, qui ont un intérêt marqué pour les enjeux liés aux relations interculturelles, ou une expertise ou une expérience dans ce domaine, ainsi que le temps et la disponibilité pour participer aux séances du comité et consacrer le temps nécessaire entre les séances pour prendre connaissance des sujets à discuter au comité.

Les membres sont choisis notamment sur la base de la diversité d'expériences personnelles et d'expertises professionnelles, en fonction de la complémentarité des profils au sein du comité et afin d'assurer une représentativité de la diversité ethnoculturelle lavalloise au sein du comité.

Nombre de rencontres annuelles

Douze (12) rencontres.

Nous joindre

Secrétariat de la gouvernance

[1200, boulevard Chomedey](#)

Bureau 600

C.P. 422

Succursale Saint-Martin

Laval (Québec) H7V 3Z4

Téléphone : 450 978-5866

Courriel : secretariatgouvernance@laval.ca

Pour plus d'informations sur l'appel de candidatures, veuillez consulter la page Web du Secrétariat de la gouvernance à l'adresse suivante : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/secretariat-gouvernance.aspx>